

ÉCONOMIE

						
DOLLAR	OR	EURO	NASDAQ	TORONTO	NEW YORK	PÉTROLE
63,41 c US	276,90 \$ US	1,4069 \$	1904,90	7374,82	9763,96	20,08 \$US
-0,17	+3,00	-0,0037	-25,68	-50,83	-87,60	+1,30

Le Canada espère obtenir une entente sur le bois d'œuvre au début de 2002 C 8
Une étude révèle que l'énergie consacrée au chauffage a été réduite de 21 % en 10 ans C 7

CORRIDOR QUÉBEC-NEW YORK

Québec investit 75 M\$ pour faire fructifier le commerce

MONTREAL (PC) - Québec annonce des investissements de 75 millions \$ afin de faciliter la mobilité des personnes et des biens dans le corridor Québec-New York.

La nouvelle a été annoncée, hier, à Montréal, par le ministre des Transports Guy Chevrette, aux côtés du commissaire aux Transports de l'État de New York, Joseph H. Boardman. Les Américains ont leur propre projet, de 35 millions \$, de leur côté de la frontière.

Les investissements permettront notamment la construction d'une voie réservée aux véhicules lourds en direction du sud.

De même, les autorités amélioreront la signalisation routière du pont Champlain jusqu'à la frontière, pour mieux informer et diriger les voyageurs et les routiers.

Elles implanteront aussi de nouvelles technologies, notamment afin de mieux gérer la circulation et de prévenir les embouteillages.

De la somme de 75 millions \$, un montant de 50 millions \$ sera consacré à l'amélioration des infrastructures de l'autoroute 15, de la frontière canado-américaine jusqu'à Montréal. Une somme de 25 millions \$ servira au réaménagement du parc routier de Lacolle, ainsi qu'à l'installation d'une borne d'accueil multilingue du gouvernement du Québec.

Tous ces projets seront réalisés entre 2001 et 2004. Ils nécessiteront la participation financière du gouvernement du Canada et de celui des États-Unis.

Le ministre Chevrette a noté que la réalité économique a changé très rapidement, au cours des années 1990, à cause de l'avènement du libre-échange nord-américain. De 1992 à 1998, les exportations du Québec ont crû de 13,4 % par an.

Environ 85 % des exportations commerciales du Québec se font vers les États-Unis, principalement vers les États du nord-est.

Le nombre de camions en direction des frontières a augmenté de 62 % entre 1989 et 1999, notamment de 43 % entre 1996 et 1999.

Environ 45 % des déplacements se font dans l'axe nord-sud, par le poste de Lacolle-Champlain, a noté M. Chevrette. Le corridor Québec-New York est « le corridor le plus important sur le plan des exportations », a souligné le ministre Chevrette.

Le ministre des Transports a insisté sur la nécessité d'accroître la mobilité des personnes et des biens, tout en assurant la sécurité, particulièrement depuis les attentats du 11 septembre aux États-Unis.



Bessie, Elsie et leurs voisines peuvent brouter en paix. Les producteurs de lait vont maintenant pouvoir s'occuper de stabiliser cette industrie.

PRIX DU LAIT

L'OMC donne raison au Canada

L'organe d'appel déboute les États-Unis et la Nouvelle-Zélande

RÉJEAN LACOMBE
RLacombe@lesoleil.com

■ Tous les intervenants de l'industrie laitière canadienne ont poussé un soupir de soulagement, hier, en apprenant que l'organe d'appel de l'organisation mondiale du commerce (OMC) leur avait donné raison dans la mise sur pied d'un système de mise en marché du lait d'exportation.

Du même coup, l'organisme international déboutait les États-Unis et la Nouvelle-Zélande qui prétendaient que le système canadien venait directement en aide à l'industrie.

Les deux pays contestataires plaident que les transformateurs laitiers du pays recevaient leur lait destiné à l'exportation à un prix inférieur au prix intérieur réglementé. En outre, ils estimaient que les transformateurs n'auraient pas accès à ce lait sans la mise en place de mesures de réglementation gouvernementale.

« Bien sûr, tranche l'organe d'appel, que des ventes effectuées par un producteur à un prix inférieur au coût de production total moyen puissent donner lieu à des « versements », cela ne signifie pas, en soi, que de telles ventes donnent lieu à des subventions à l'exportation. »

Pour l'OMC, les « versements » constitueront une subvention à l'exporta-

tion uniquement lorsqu'ils sont financés en vertu d'une mesure des pouvoirs publics.

Elle estime qu'elle n'est pas en mesure de déterminer si la fourniture de lait à l'exportation commerciale donne lieu à des « versements ».

Toutefois, il y a une ombre au tableau. Cette décision de l'organe d'appel de l'OMC pourrait ne pas mettre un terme à ce débat qui dure depuis plus de deux ans. « L'organe d'appel, de conclure l'organisme, n'est pas en mesure d'achever l'analyse des allégations formulées par la Nouvelle-Zélande et les États-Unis, ni l'allégation formulée par les États-Unis sur l'Accord sur les subventions et les mesures compensatoires. »

NOUVELLE PLAINTE ?

Ce que dit l'organe d'appel, c'est que les États-Unis et la Nouvelle-Zélande n'ont pas prouvé que le système cana-

dien allait à l'encontre de l'Accord sur l'agriculture de l'OMC. Au bureau du ministre fédéral d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), M. Lyle Vanciel, on admet que les États-Unis et la Nouvelle-Zélande pourraient retourner à la case départ en déposant une nouvelle plainte contre le Canada. Mais cela n'a pas empêché le ministre Vanciel de saluer cette décision en disant qu'elle validait ce que le gouvernement canadien a soutenu depuis le début du conflit.

Le ministre responsable du Commerce international, Pierre Pettigrew, s'est lui aussi réjoui de la décision de l'organe d'appel de l'OMC. Il a loué l'étroite coopération qui a existé entre les provinces, l'industrie laitière et le gouvernement fédéral dans ce dossier. Au Québec, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), Maxime Arseneau, s'est réjoui de la décision.

Mais avant d'extrapoler sur la décision, il préfère prendre le temps d'analyser en profondeur ce dossier. Il est conscient que le problème pourrait ressurgir si les deux pays contestataires décidaient de porter une nouvelle plainte.

À l'Union des producteurs agricoles (UPA), les spécialistes s'affairaient hier à décortiquer le document. M. Pel-

lerin livrera aujourd'hui le fond de sa pensée sur cette décision alors qu'il prononcera le discours d'ouverture du 77^e congrès annuel de l'UPA.

Mais pour le président de la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ), Jean Grégoire, qui a été au cœur même de tous les débats sur cette question, la décision de l'organe d'appel est accueillie avec joie et soulagement.

PASSER À AUTRE CHOSE

« Après avoir travaillé si fort, dit-il, on est heureux des résultats. Pour nous, c'est une victoire. On va maintenant pouvoir se concentrer sur autre chose, entre autres, la stabilité de notre industrie. On va pouvoir explorer de nouveaux marchés d'exportation. »

Parallèlement, M. Grégoire entend s'attarder à redresser le marché domestique qui a enregistré au fil des ans une diminution de la consommation de lait. Les deux pays contestataires menaçaient d'imposer des sanctions de 70 millions \$ US sur une multitude d'exportations canadiennes comme les produits laitiers, les fruits et légumes, les boissons alcoolisées de même que les produits pharmaceutiques. La plainte des deux pays touche environ 4 % de la production laitière canadienne.

Un fonds d'urgence de 1,5 milliard \$ pour Enron

■ NEW YORK (Reuters) - Enron Corp s'est assuré hier d'un financement de 1,5 milliard \$ réuni par un groupe de banques, dont deux de ses créancières, JP Morgan Chase et Citigroup, a dit une source proche du dossier, hier. Des sources ont précisé à Reuters que le groupe de négoce énergétique allait soumettre les modalités de ce financement au tribunal des faillites du district sud de New York, où il a déposé son bilan dimanche.

Le groupe américain Enron a obtenu l'accord du juge des faillites pour le versement immédiat de 250 millions \$ lui permettant d'assurer les échéances les plus immédiates vis à vis de ses employés et de ses partenaires financiers.

Enron, encore il y a quelques semaines le premier groupe mondial de courtage en énergie, s'est placé di-

manche sous la protection de la loi sur les faillites (Chapitre 11), incapable de faire face à ses dettes après la chute vertigineuse de son action en bourse à la suite de la découverte d'irrégularités comptables.

Le tribunal des faillites de New York a également approuvé le principe d'un versement initial de 4500 \$ à tout em-

ployé qui serait licencié. Enron emploie plus de 20 000 personnes et avait prévu dimanche que des licenciements allaient avoir lieu, notamment à son siège de Houston (Texas).

Les 250 millions \$ débloqués hier font partie de financements d'urgence de 1,5 milliard \$ obtenus auprès des banques américaines JP Morgan Chase et Citigroup, qui ont toutes deux déjà d'importantes créances sur Enron.

Ce financement est garanti par l'actif de la compagnie, avait auparavant précisé Enron dans un communiqué.

Une autre tranche de 250 millions \$ sera versée dès qu'Enron aura présen-

ENRON : LA PLUS GROSSE FAILLITE AUX ÉTATS-UNIS

La société de négoce en électricité Enron Corp, dont le siège social est à Houston, a engagé une procédure judiciaire pour faillite en invoquant le chapitre 11 du Code des faillites dimanche.



Les 8 plus grosses faillites depuis 1980 aux É.-U.

Compagnie	Année de la faillite	Avoirs (milliards \$ US)
1. Enron Corp.	2001	49,5\$
2. Texaco, Inc.	1987	35,9
3. Financial Corp. of America	1988	33,9
4. Pacific Gas and Electric Co.	2001	21,5
5. MCorp	1989	20,2
6. First Executive Corp.	1991	15,2
7. Gibraltar Financial Corp.	1990	15,0
8. FINOVA Group, Inc.	2001	14,1

Source : www.bankruptcydata.com - Enron corp

INFOGRAPHIE, AP - LE SOLEIL

té un nouveau projet d'entreprise satisfaisant à ses créanciers.

Le reste de la ligne de crédit, soit un milliard de dollars, sera débloqué une

fois que JP Morgan Chase et Citigroup

Voir ENRON en C 2

ENRON

Suite de la C 1

de 500 millions \$ en espèces, mais fonctionne habituellement avec un fonds de 2,5 milliards pour ses opérations courantes.

Entretiens, la société de négoce en électricité a engagé une procédure judiciaire pour faillite et a intenté une action en justice contre son concurrent Dynegy Inc., auquel elle réclame 10 milliards \$ pour rupture de contrat. Les dettes d'Enron s'élèvent à 16,8 milliards \$.

Un porte-parole a par ailleurs annoncé hier qu'Enron licencierait environ 4000 personnes dans le cadre d'un processus de réduction des coûts liés à la procédure de faillite.

Le siège social du négociant en énergie emploie 7500 personnes environ. Selon certaines sources, l'important réseau d'ordinateurs d'Enron est désactivé, étage par étage, et les responsables des différentes divisions informent leur personnel de rester chez eux pour la journée dans l'attente d'avoir de plus amples informations sur leur avenir professionnel.

Dynegy, qui a répliqué en portant plainte contre Enron pour protéger son option d'achat du réseau de gazoducs, a qualifié « d'anecdotique » l'action intentée contre lui, en affirmant qu'il était fondé à exercer son option sur Northern Natural Gas ou à réclamer le remboursement d'un investissement de 1,5 milliard \$ placé dans Enron et ce gazoduc.

La dégringolade d'Enron a vu sa capitalisation boursière rognée de plus de 80 milliards \$ en un peu plus d'un an, à 220

millions, basée sur un cours de 26 \$ inscrit vendredi à la Bourse de New York, alors que le titre, qui perdait alors 99 % de sa valeur depuis le début de l'année, avait atteint un plus haut de 90,56 \$ en août 2000.

Hier, il s'échangeait en séance à 36 \$, soit un rebond de 40 % par rapport à la clôture de vendredi. Moody's Investors Service a pourtant réduit de cinq crans sa note sur la dette à long terme d'Enron, passant de B2 à Ca, l'avant-dernier rang dans l'échelle de notation de l'agence. Fitch avait auparavant annoncé déclasser la dette senior non garantie et la dette subordonnée du négociant à D, son classement le plus bas.

Les déboires d'Enron ont encore pesé sur les marchés boursiers américains, qui s'inquiètent par ailleurs de l'escalade de la violence au Moyen-Orient et de la crise financière argentine, en dépit de statistiques intérieures meilleures que prévu. Wall Street envisage la radiation éventuelle d'Enron de la cote, même si le titre correspond actuellement aux critères quantitatifs requis pour son maintien, a déclaré un porte-parole de la Bourse de New York, qui a précisé que les transactions seront maintenues jusqu'à ce qu'une décision soit prise.

La déconfiture du géant américain a des conséquences jusqu'au Japon, où l'affaire suscite des inquiétudes sur la fragilité des banques du pays, même si l'organisme de surveillance financière estime que les effets devraient être limités. La commissaire à l'Énergie de l'UE, Loyola de Palacio, se veut aussi rassurante. Enron était en 2000 le premier courtier américain en électricité avec un chiffre d'affaires de 100 milliards \$ pour un bénéfice d'un milliard.

BCI
recapitalise
ses dettes

MONTREAL (Reuters) - Aux prises avec d'importants problèmes financiers, Bell Canada International inc. a dévoilé hier un plan de recapitalisation de 1,3 milliard \$ et a annoncé que sa coentreprise Telecom Americas réorganisera ses activités afin de se concentrer sur le marché brésilien.

Les investisseurs ont réagi en retranchant 25 % à la valeur de son titre, qui est tombé à 1,90 \$ avant de regagner un peu de terrain perdu pour finir à 2,84 \$, en baisse de 19 c. Sur le Nasdaq, le titre a cédé 12 c. US à 1,78 \$ US.

La filiale du conglomérat BCE, qui exploite des réseaux de téléphonie sans fil en Amérique latine, dit avoir des obligations financières totalisant 1,3 milliard \$ venant à échéance au 30 avril prochain, montant qui dépasse largement ses liquidités disponibles et ses ressources engagées.

En vertu du plan de recapitalisation, environ 626 millions \$ des 1,3 milliard \$ seront acquittés en liquidités et en modifiant les facilités de crédit bancaire de BCI, tandis que 656 millions \$ seront réglés par l'émission d'actions ordinaires.

BCI a aussi des obligations financières de 858 millions \$ au niveau corporatif, qui viennent à échéance entre mars 2003 et décembre 2004. La compagnie entend respecter ces obligations en vendant certains actifs, en contractant de nouveaux emprunts, ou par l'émission de nouvelles actions. La restructuration de BCI comprend aussi une réorganisation de Telecom Americas, une coentreprise dans laquelle elle détient la majorité des actifs, qui se concentrera désormais sur les services de téléphonie sans fil au Brésil.

Telecom Americas se départira de ses participations dans des entreprises en Colombie, en Argentine et au Venezuela, pour ne conserver que quatre services sans fil au Brésil, desservant quelque 4 millions d'abonnés.

Le titre de BCI a touché un sommet de 32 \$ avant de culbuter sous l'impact de l'érosion des économies de l'Amérique latine et des difficultés de financement provoquées par la fermeture des marchés des capitaux à l'endroit du secteur des télécommunications.

BCI a nommé un nouveau chef de la direction le mois dernier, William Anderson, qui remplace Louis Tanguy, parti à la retraite.

En vertu du plan de recapitalisation, la participation de BCE dans BCI ne devrait pas chuter plus bas qu'environ 55 %, a indiqué le nouveau patron de BCI lors d'une conférence téléphonique, ajoutant qu'il ne prévoyait pas d'aide financière supplémentaire de la part de BCE.

Le plan de recapitalisation comprend une émission de droits de 440 millions \$ en vertu de laquelle BCE a accepté d'exercer ses propres droits ainsi que ceux non-exercés par les autres actionnaires.

AUTOMOBILE
Une usine
de pièces
en
magnésium
à
Boisbriand

BOISBRIAND (PC) - La Société de développement du magnésium (SDM) et Amcan Consolidated Technologies ont annoncé, hier, un investissement de 34 millions \$ dans une entreprise de moulage sous pression de pièces d'automobile en magnésium.

Cet investissement, réalisé par le biais de la société Trimag, que la SDM et Amcan possèdent depuis octobre, créera 100 nouveaux emplois. La construction de l'usine de Trimag a débuté, hier, dans le parc industriel de Boisbriand.

La production annuelle de 100 000 à 300 000 composantes de tableaux de bord en magnésium devrait débuter au premier trimestre 2003.

La SDM, un partenariat du Fonds de solidarité de la FTQ, de la société générale de financement (SGF) et d'une filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), détient 80 % de Trimag. Amcan Consolidated Technologies, une entreprise ontarienne spécialisée dans la production de composantes en magnésium, est propriétaire des 20 % restants.

Le président de SDM, Robert Bergeron, a indiqué qu'il escomptait un chiffre d'affaires de 100 millions \$ après trois à cinq ans d'exploitation. Il prévoit aussi que l'utilisation du magnésium dans la construction de voitures triple au cours des 10 prochaines années.

Interrogé à Montréal, le premier ministre du Québec, Bernard Landry, a affirmé que les fondements technologiques sont sûrement solides, parce que les métaux légers, dont le Québec est le premier producteur mondial dans le cas du magnésium et de l'aluminium, sont, dit-on, l'avenir de l'automobile.

General Motors - qui a annoncé en septembre la fermeture, en 2002, de son usine d'assemblage de Boisbriand - sera le principal client de Trimag, avec des achats couvrant entre 70 et 75 % de la production. GM a d'ailleurs annoncé, hier, la signature de deux contrats d'une durée minimale de cinq ans, mais qui pourraient être prolongés sur sept ans.

Le syndicat des travailleurs de GM de Boisbriand a salué cette annonce, mais a prévenu qu'une usine de pièces n'avait pas le même impact sur la création d'emplois directs et indirects qu'une usine d'assemblage.

Les sociétés qui paient la note...

LONDRES (Reuters) - Voici la liste des sociétés ayant une exposition à Enron :

- P. Morgan Chase & Co.: 500 M\$ non garantis, et 400 M\$ de prêts garantis
- Citigroup Inc.: entre 700 et 800 M\$, dont la moitié environ non garantis
- ABN AMRO : une certaine exposition mais emprunts garantis
- International Power : moins de 2 milliards \$
- Royal Bank Of Scotland Group Plc: environ 600 M\$ (855 M\$) non confirmé par la banque
- Aegion NV : 300 M\$ brut
- Abbey National Plc : 115 M\$
- Banque CIBC : 215 M\$
- Crédit Lyonnais : 250 M\$
- Chubb Corp. : 220 M\$ en obligations
- Sumitomo Mitsui Banking Corp : 210 M\$
- Bank of Tokyo-Mitsubishi : 247,9 M\$
- Mitsubishi Trust & Banking :

4,8 milliards de yens

- Principal Financial Group Inc. : 171 M\$
- Williams Cos. : moins de 100 M\$
- NAB : 200 M\$ australiens
- ING : 195 M\$ sans contrepartie
- Duke Energy Corp : 100 M\$ d'exposition sans contrepartie
- Dynegy Inc. : 75 M\$
- ANZ : 69 M\$
- Bear Stearns : 60 M\$
- CBA : moins de 150 M\$ australiens
- Mirant : 60 millions \$ avant impôts
- Westpac : 51 M\$
- American Electric Power Co. : moins de 50 M\$
- El Paso Corp : environ 50 M\$ en net
- Sanwa Bank : 44 M\$
- Centrica Plc : 30 M\$
- Aquila Inc. : moins de 40 M\$
- ONEOK Inc. : moins de 40 M\$
- UtiliCorp United Inc : 31,5 M\$ en promissaires
- TotalFinaElf : 25 M\$ environ
- British Petroleum : environ 20 M\$
- Commerzbank : autour de 15 M\$

□ Deutsche Bank : quelques dizaines de millions de dollars

- Semptra Energy : moins de 15 M\$
- Atmos Energy Corp. : 13 M\$
- Dominion Resources Inc : 11 M\$
- PPL Corp : moins de 10 M\$
- RWE AG : 9,77 M\$
- Northern Border Partners LP : 9 M\$ sur l'an passé
- Pacific Gas & Electric Corp : 8 M\$
- Nikko Cordial Corp : son fonds monétaire détient pour 206,9 M\$ d'obligations Enron
- Sony Corp. : 3 M\$
- Japan Investment Trust Management Co Ltd : cette filiale d'Okasan Securities Co Ltd détient des obligations Enron.

Les sociétés qui ont dit que leur exposition à Enron était minime sont: Axa S. Sa filiale US Axa Financial n'a pas d'exposition directe, Scottish Power, Electrabel, Tractebel, Noble Group, Toronto-Dominion Bank et Calpine Corp.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Également placés gratuitement sur Internet
www.appels.doffres.com



Ville de
Sainte-Foy

AVIS PUBLIC

À TOUTES LES PERSONNES DOMICILIÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ, À TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES ET TOUS LES OCCUPANTS D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ, EN DATE DU 3 DÉCEMBRE 2001.

AVIS est par les présentes donné que le Conseil a adopté, le 3 décembre 2001, le Règlement 3960 autorisant une dépense et un emprunt de 410 400 \$ pour permettre l'exécution des travaux de reconstruction du mur antiruit du côté ouest de l'autoroute du Vallon, entre le carré Piquet et la rue Monseigneur-Lafleche, projet 01019.

Toute personne habile à voter, ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de la municipalité, conformément aux dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, peut demander que le Règlement 3960 fasse l'objet d'un scrutin référendaire, par l'inscription de ses nom, adresse et qualité, appuyée de sa signature, dans un registre ouvert à cette fin, de 9 heures à 19 heures, les 10, 11 et 12 décembre 2001, au bureau du sous-signé situé à l'hôtel de ville, 1130, route de l'Église, Sainte-Foy. En se présentant au responsable du registre, la personne doit déclarer ses nom, adresse et qualité. Elle doit, en outre, établir son identité en présentant sa carte d'assurance-maladie du Québec, son permis de conduire, son passeport canadien ou tout autre document délivré par le gouvernement, un de ses ministères ou un de ses organismes, conformément aux dispositions des articles 215 et 545 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER, AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ OU DU SECTEUR CONCERNÉ :

Est une personne habile à voter de la municipalité ou, selon le cas, du secteur concerné, toute personne qui, à la date de référence, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 et remplit une des deux (2) conditions suivantes :

1. être domiciliée sur le territoire de la municipalité ou, selon le cas, dans le secteur concerné et, depuis au moins six (6) mois, au Québec;

2. être, depuis au moins douze (12) mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) situé sur le territoire de la municipalité ou, selon le cas, dans le secteur concerné.

Une personne physique doit également, à la date de référence, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas du propriétaire unique d'un immeuble ou d'un établissement d'entreprise, l'inscription, à ce titre, est conditionnelle à la réception, par la municipalité, d'un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant et demandant cette inscription.

Dans le cas des copropriétaires indivis d'un immeuble ou des occupants d'un établissement d'entreprise, seul le copropriétaire ou le cooccupant, désigné à cette fin par procuration, a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire d'immeuble ou d'occupant de l'établissement d'entreprise et l'inscription, à ce titre, est conditionnelle à la réception, par la municipalité, de la procuration.

Les copropriétaires ou cooccupants, qui sont des personnes habiles à voter de la municipalité ou, selon le cas, du secteur concerné, désignent parmi eux, le cas échéant, au moyen d'une procuration signée par la majorité d'entre eux, une personne n'ayant pas le droit, en vertu de l'article 531, d'être inscrite prioritairement à un autre titre sur la liste référendaire.

La personne morale, qui est habile à voter, exerce ses droits par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne, à cette fin, par résolution.

La personne désignée doit, à la date de référence et au moment d'exercer un de ces droits, être majeure et de citoyenneté canadienne et n'être ni en curatelle, ni frappée d'une incapacité de voter prévue à l'article 524.

La résolution doit être transmise au greffier, au plus tard, le trentième jour précédant celui fixé pour le scrutin référendaire. Elle prend effet lors de sa réception et demeure valide, tant qu'elle n'est pas remplacée.

Le nom de la personne désignée est, le cas échéant, accolé à celui de la personne morale sur la liste référendaire.

Une copie du Règlement 3960 est disponible pour consultation au bureau du sous-signé, les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures.

Le nombre requis de demandes enregistrées, pour que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire, est de 1 805. À défaut du nombre requis de demandes nécessaire à la tenue d'un scrutin référendaire aux registres, le règlement sera réputé approuvé par les personnes ci-dessus visées.

Le résultat de cette consultation, par la procédure d'enregistrement, sera annoncé le 12 décembre 2001, à 19 heures, à l'hôtel de ville, 1130, route de l'Église, Sainte-Foy.

Fait à Sainte-Foy, le 4 décembre 2001.

LE GREFFIER DE LA VILLE
RENÉ DAMPHOUSSE, O.M.A.

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie/corporation PAVAGEX-PERT 1998 INC. ayant son siège social au 449, Sauvé, St-Marc-des-Carré, QC G0A 4B0 demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et à cet effet dépose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

Gilles Létourneau
1340520

Avis de demande
de dissolution

MAGICCYCLE INC. Prenez avis que la compagnie/corporation «MAGICCYCLE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

St-Raymond
(Québec), le 16 novembre 2001

Yvette Paré
Présidente



Ville de
Sainte-Foy

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS est par les présentes donné que le Conseil tient une assemblée publique de consultation le 12 décembre 2001, à compter de 12 heures ou aussitôt que conseil pourra être entendu, à la salle du Conseil, située à l'hôtel de ville, 1130, route de l'Église, Sainte-Foy, selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., ch. A-19.1). Cette assemblée publique de consultation porte sur l'adoption des règlements numéros 3970, 3971, 3972 et 3973.

Les projets des règlements numéros 3970, 3971, 3972 et 3973 ont été adoptés par le Conseil, le 3 décembre 2001.

- Le projet de règlement 3970 modifie le feuillet 1129 du plan de zonage du Règlement de zonage (Règlement 3501). Cette modification a pour but de supprimer, à l'égard du lot 2 172 064 du cadastre du Québec, localisé dans la zone 2.6-13, une partie de terrain identifiée comme terrain de fortes pentes, et ce, afin de permettre la construction de trois (3) résidences unifamiliales isolées sur ledit lot, localisé en bordure de la rue de l'Anse.

- Le projet de règlement 3971 modifie le Règlement de zonage (Règlement 3501). Cette modification a pour but d'agrandir la zone 2.3-28, à même une partie de la zone 2.3-30, de manière à y inclure la totalité du lot 1 963 184 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, et d'ajouter, à la grille des spécifications à l'égard de la zone 2.3-28, une norme d'implantation précisant le coefficient d'occupation au sol maximal et de créer une disposition particulière prohibant, dans le cas d'un terrain transversal, l'aménagement d'un accès véhiculaire en bordure de la rue du Viaduc. Cette modification concerne la Clinique médicale Quatre-Bourgeois, sise au 3220, chemin des Quatre-Bourgeois, Sainte-Foy.

Le projet de règlement 3972 contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

- Le projet de règlement 3972 modifie le Règlement de zonage (Règlement 3501). Cette modification a pour but d'agrandir la zone 2.5-2, à même une partie de la zone 2.5-1, afin d'y inclure les lots 1 533 983 et 1 533 988 du cadastre du Québec et à même la totalité de la zone 2.5-48, afin d'y inclure les lots 1 533 734, 1 533 742, 1 533 782, 1 533 794, 1 533 972 et 1 533 973 du cadastre du Québec. Ce projet de règlement vise à permettre des usages publics pour certains immeubles localisés en bordure du chemin Sainte-Foy et acquis par le Cégep de Sainte-Foy.

Le projet de règlement 3973 contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

- Le projet de règlement 3973 modifie le Règlement de zonage (Règlement 3501). Cette modification a pour but de supprimer le pourcentage de stationnement souterrain, applicable à la zone 1.2-15 et, ainsi, permettre la transformation de l'immeuble sis au 945, avenue Manguy, Sainte-Foy.

Le projet de règlement 3973 contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Au cours de cette assemblée, les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ces projets sont entendus.

Les projets des règlements sont disponibles pour consultation au bureau du greffier de la Ville.

Fait à Sainte-Foy, le 4 décembre 2001.

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE
SERGE GIASSON

OUVREZ UNE FENÊTRE
SUR LES FÊTES

RECETTES
LECTURES
IDÉES CADEAUX
MAGASINAGE
DÉCORATION



cyberpresse.ca

CHAQUE MINUTE COMPTE
www.cyberpresse.ca/fetes



Liu Guosheng, ministre conseiller aux affaires économiques et commerciales de la République de Chine au Canada, précise que le gouvernement chinois prévoit accélérer le développement de l'ouest du pays au cours des cinq prochaines années.

La Chine, une bonne occasion

Un marché de 1,3 milliard de consommateurs

ANNIE MORIN
AMorin@lesoleil.com

« Une bonne occasion ne se présente pas deux fois », dit un proverbe antique chinois. Liu Guosheng, ministre conseiller aux affaires économiques et commerciales de la République de Chine au Canada, s'est fait un plaisir de le rappeler, hier, aux 200 participants du forum économique Québec-Chine.

Cette bonne occasion, c'est l'entrée toute récente de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et, du coup, l'ouverture d'un marché de 1,2 milliard de consommateurs... dont la croissance annuelle moyenne frôle 10 %!

Dans cette course folle, le Canada ne part pas dernier. Il est le 10^e partenaire commercial en importance de la Chine qui, elle-même, arrive bonne quatrième au Canada, tout de suite après les États-Unis, le Japon et l'Angleterre.

En 2000, les échanges entre les deux pays ont atteint un sommet de 6,9 milliards \$US, selon des chiffres cités par M. Liu.

C'est une augmentation de 45 % par rapport à l'année précédente. Le Canada et la Chine s'échangent de tout : des céréales, des engrais, des produits de luxe, des composants optiques et électroniques...

Les grandes entreprises canadiennes à la Bombardier et à la Nortel sont déjà présentes là-bas. Le géant chinois World Best vient d'ouvrir une usine à Drummondville.

Et ce n'est pas fini, avertissait hier M. Liu. Les besoins du pays le plus peuplé de la Terre sont encore immenses. Les secteurs de l'énergie, des services financiers, des télécommunications, de l'environnement et du tourisme sont notamment appelés à se développer avec l'ouverture des marchés.

Pour achever de convaincre ses auditeurs, le conférencier invité a insisté sur la nécessaire réforme des infrastructures économiques de la Chine et l'amélioration de son système judiciaire.

« Nous allons créer un système économique qui convient aussi bien à la communauté internationale qu'à notre pays », a-t-il déclaré.

Le Canada est le 10^e partenaire commercial de la Chine

COMPAGNIES AÉRIENNES

Le coût des assurances va décupler, prédit l'IATA

■ MONTRÉAL (AFP) – Les événements du 11 septembre vont décupler le coût des assurances pour les compagnies aériennes, qui pourraient atteindre 9,5 milliards \$ en 2002, a estimé hier à Montréal le président de l'IATA Pierre Jeannot.

Ainsi, les primes d'assurances vont passer de 1 % à 10 % du coût d'opération pour les compagnies, a souligné le président de l'Association du transport aérien international, à l'occasion d'une rencontre avec des professionnels du voyage.

« Parallèlement, la couverture proposée est plus faible. Au lieu de 2 milliards \$, on nous propose 150 à 500 millions par appareil. Cette situation va devoir impliquer une intervention gouvernementale à l'échelle planétaire », a-t-il dit.

AUTRES FAILLITES

Avec la baisse du trafic et l'augmentation des coûts de sécurité, il y aura probablement d'autres faillites et celles des compagnies nationales Suissair et Sabena risquent malheureusement de ne pas être les dernières.

Il a cependant souligné qu'il n'est pas nécessaire qu'il y ait des compagnies dans chaque pays alors qu'il faut des regroupements dans un secteur encore très morcelé.

Il s'est ainsi demandé si les efforts des gouvernements belge et suisse pour garder une compagnie nationale constituaient la façon (de procéder) la plus rentable.

Il a souligné sa préférence pour la mise en œuvre de contrôles biométriques (empreintes digitales ou de l'iris ou de la rétine) qui permettraient aux voyageurs fréquents d'être identifiés sans attente à l'enregistrement.

Ces mesures ne peuvent être efficaces que si les gouvernements collaborent davantage avec l'industrie aérienne, en entraînant ceux qui font les contrôles de sécurité ou en communiquant leurs renseignements, selon lui.

Reprise en vue aux É.-U.

Les dépenses de consommation progressent de 2,9 %, celles de la construction de 1,9 %, tandis que l'activité industrielle rebondit

■ WASHINGTON (Reuters et AFP) – Hausse record des dépenses de consommation, nette amélioration dans l'industrie et relance de la construction : le gouvernement a publié hier une batterie d'indicateurs montrant que le bout du tunnel paraît proche pour l'économie américaine.

Ces chiffres, tous meilleurs que prévu, vont dans le sens d'une reprise au premier semestre 2002 de la première économie mondiale, officiellement en récession depuis mars dernier pour la première fois depuis 10 ans, soulignent les analystes.

Cela n'a pas pour autant profité aux marchés. Inquiets de l'escalade du conflit au Moyen-Orient et de la crise financière argentine, les deux principaux indices boursiers américains, le Dow Jones et le Nasdaq Composite perdaient environ 1 % chacun à la fermeture de marché, hier.

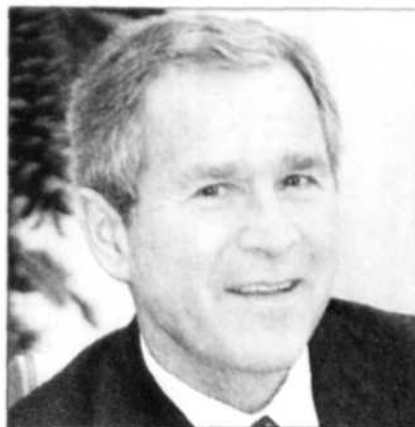
La Réserve fédérale réunira son comité de politique monétaire (FOMC) le 11 décembre pour décider de baisser ou non ses taux pour la 11^e fois de l'année.

Favorisées par les nombreux rabais et par les opérations de crédit gratuit consenties par les constructeurs automobiles, les dépenses de consommation ont progressé en octobre au taux record de 2,9 % pour atteindre le total annuel de 7,188 milliards \$, contre 2,4 % prévu en moyenne et après une contraction révisée de 1,7 % en septembre.

Les commandes de biens durables (qui incluent les voitures neuves) effectuées par les ménages affichent elles aussi une hausse record de 13,8 %.

Ce rebond de la consommation est d'autant plus notable que le revenu des ménages est resté stable, comme en septembre. Cela a d'ailleurs eu pour conséquence de faire tomber le taux d'épargne à 0,2 %. Il était de 4,6 % en septembre.

Même rebond enregistré du côté du bâtiment. Pour la première fois depuis avril, les dépenses de construction ont augmenté de 1,9 % contre un repli de 0,3 % anticipé et après une baisse révisée de 0,4 à 0,7 % pour août. C'est leur plus forte hausse depuis celle de 2,5 % en janvier 2001.



M. Bush a discuté avec Alan Greenspan hier.

Enfin l'indice de l'activité industrielle de l'Association nationale des directeurs d'achats américains (NAPM) a rebondi à 44,5 en novembre contre 41,7 prévu. Inférieur à 50 depuis 16 mois, cet indice dénote néanmoins une contraction de l'activité.

Le secteur industriel représente environ un sixième de l'activité économique des États-Unis.

Le sous-indice des prises de commandes, qui donne des indications sur les tendances à venir, progresse à 48,8 contre 38,3 en octobre et celui de l'emploi à 35,7 contre 35,1.

SIGNES ENCOURAGEANTS

Le président de la NAPM, Norbert Ore, a souligné que la statistique donnait là quelques signes encourageants et que l'indice NAPM pourrait repasser la barre des 50, au-dessus de laquelle l'activité manufacturière est en expansion, en avril, en mai ou en juin 2002.

Pour Ore, le point bas de 10 ans atteint en octobre, conséquence des attentats du 11 septembre, marque sans doute un point bas pour le secteur industriel.

Il note en particulier la spectaculaire hausse des prises de commandes et la résistance des commandes à l'exportation, un domaine particulièrement affecté cette année par la vigueur du dollar.

« La plus grande partie de l'accumulation des stocks, qui a été en partie responsable de la forte contraction de la production industrielle, est terminée et les stocks ne présentent plus d'inquiétude majeure », a expliqué Ore.

La dernière fois que l'indice de la NAPM s'est retrouvé en hausse, c'était au mois d'août – à 47,9 contre 43,6 en juillet – ce qui avait suscité des espoirs de reprise du secteur, l'un des plus touchés par la baisse qui a commencé l'an dernier. Mais les attentats du 11 septembre avaient mis à mal ces espoirs et accru la contraction.

La semaine dernière, le groupe d'économistes chargé de dater officiellement les cycles économiques américains avait déclaré que l'économie était entrée en récession en mars. Pour le troisième trimestre, Washington a fait état d'une contraction du produit intérieur brut (PIB) au taux annuel de 1,1 %. Une nouvelle contraction est attendue pour le quatrième trimestre en cours.

CROISSANCE ET CHÔMAGE

Une étude publiée hier par la Fed de Chicago prévoit une croissance de 1,3 % aux États-Unis en 2002, mais également une augmentation du taux de chômage à 6 % contre 5,4 % en octobre. Beaucoup d'analystes espèrent que la croissance reprendra au milieu de l'année 2002.

Les chiffres de la consommation d'octobre impliquent que les consommateurs veulent continuer d'acheter des biens et des services, ce qui constitue un puissant moteur pour l'économie puisque ces dépenses représentent les deux tiers de l'activité économique nationale.

L'économiste Richard DeKaser souligne le caractère impressionnant de la hausse des dépenses, même si l'on savait déjà que la statistique d'octobre bénéficierait de la vigueur des ventes de voitures neuves.

Les ventes d'autos poursuivent leur élan

DETROIT (Reuters) – Les ventes d'automobiles et de camions ont conservé un rythme soutenu en novembre, après leur record d'octobre, les prêts gratuits, les remises promotionnelles et l'arrivée de nouveaux modèles ayant attiré le chaland en mal de bonnes affaires.

Les chiffres publiés par la plupart des constructeurs hier donneront certes un mois de novembre bien inférieur à celui d'octobre, qui revendiquait un volume annuel de 21 millions d'unités, mais ils sont suffisamment élevés pour faire de 2001 la deuxième meilleure année du secteur automobile, en dépit de la récession aux É.-U. et des attentats du 11 septembre.

Les deux premiers constructeurs automobiles mondiaux – dans l'ordre General Motors Corp et Ford Motor Co – ont tous deux annoncé une progression des ventes en novembre en glissement annuel. En revanche, Chrysler a accusé un recul de 6 %, à 173 361 véhicules en raison de méventes auprès des loueurs d'automobiles, lesquels ont réduit leurs commandes depuis le 11 septembre.

GM a fait état d'une progression de 13 %, à 357 817 véhicules en novembre en glissement annuel, hors mar-

ques étrangères et poids lourds, et pourrait bien mettre un terme à une décennie de glissement de la part de marché aux É.-U. Pour Ford, la hausse est de 5 %, à 298 082 véhicules, hors marques étrangères.

Du côté des constructeurs non américains, Toyota Motor Corp annonce une progression de 9,7 %, Honda Motor Corp de 11,5 % et Nissan Motor Co de 6,9 %.

Jaguar, filiale de Ford, a connu une ascension de 38 % en novembre, tandis que Mitsubishi Motors Corp fait état d'une avance de 27,1 % à un record de 33 060 véhicules.

Un plaisir musical
renouvelé pour tous

Venez écouter les nouveaux pianos numériques Clavinova de Yamaha et les claviers PSR 1000 et PSR 2000.

PLACE SAINT-FOY:
30 nov., 1er, 2, 7, 8 et 9 déc.
GALERIES DE LA CAPITALE:
8 et 9 déc.

MUSIQUE BEAUDOIN
349, Dorimène-Desjardins, Lévis
833-2141
www.musiquebeaudoin.com

Votre prochain séjour à

Montréal ou Québec

Nouveau

Montréal
situé au pied du pont Jacques-Cartier, à 3 minutes de marche du métro Longueuil
1055, boul. Saint-Laurent O. Longueuil
1 866 646-0110

Québec
situé près des Galeries de la Capitale
400, rue Marais, Québec
1 800 668-5911

à partir de **69\$** + taxes

à partir de **79\$** + taxes

LES HOTELS LE DAUPHIN
www.hoteldauphin.ca

Petit déjeuner et stationnement inclus

ALLO STOP

souhaite de joyeuses fêtes à tous ses membres

522-0056

SUPER SOLDE DES FÊTES

Décrochez et gagnez LA VALEUR DE VOTRE VÉHICULE ou **500\$ minimum ou 2500\$**

VENTURE

348\$ / MOIS*

financement **0%**

MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE INC.
688-1212

* Location 48 mois ou 90 000 km. Transport et préparation inclus. Taxes en sus.

2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec) Service ouvert le soir

DÉCÈS ET AVIS

AUCLAIR, Emma Tanguay, Québec
BÉGIN, Yvette Giroux
BOULÉ, Jacques, Sainte-Foy
CHARTIER, Lydia, Saint-Augustin-de-Desmaures
GRAVEL, Marcel, s.c., Sainte-Foy
LAMBERT, Auréa Henri, Joly
LÉVESQUE, Roger, Lévis
MORISSET, Gaby, Gaspé
PAQUET, André, Pont-Rouge
SHAWL, Gertrude (MacDonald), Sainte-Foy

AUCLAIR
 Emma Tanguay
 839-0016
 cmarcoux@videotron.ca
 Membre de la
 Corporation des
 Thanatologues du Québec

BOULÉ
 Jacques



de 11h à 13h30. Elle laisse dans le deuil sa fille Ginette; madame Anita Bélanger; de nombreux neveux et nièces, ainsi que ses ami(e)s de l'Hôpital Général de Québec et ses ami(e)s les Soeurs Augustines, plus particulièrement Soeur Anne-Marie Bisson. La famille tient à remercier le personnel de l'unité de vie 400 à l'Hôpital Général pour leur dévouement, leur compréhension et les bons soins donnés. Des dons à la Fondation de l'Hôpital Général pourront être faits à votre discrétion; des enveloppes seront disponibles au salon. La direction des funérailles a été confiée à la Coopérative funéraire du Plateau.

Pour renseignements:
 688-2411
 Télécopieur:
 688-2414
 Courriel:
 cfp@videotron.net

BÉGIN
 Yvette Giroux



À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 2 décembre 2001, est décédée à l'âge de 92 ans, dame Yvette Giroux, épouse de feu Joseph Bégin. La famille vous accueillera à la résidence funéraire Gilbert & Turgeon 4001 de la Fabrique Lévis (St-David).

le mardi 4 décembre de 19h à 22h, et mercredi, jour des funérailles, à compter de 12h. Le service religieux sera célébré le mercredi 5 décembre à 14h, en l'église St-David et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Paul, Yvette (Eugène Croteau), Richard (Hélène Ruel), Nicole (Régnald Asselin) et Jean-Yves (Lucie Gauvin); ses petits-enfants: Richard et Ghislain Croteau; Pascal, Luc et Chantal Bégin; Eric et Dany Asselin; Carl et Kéven Bégin; ses deux arrière-petits-enfants: Samuel et Cloé; ses belles-sœurs: Jeanne-D'Arc Robitaille (feu Noël-Henri Giroux), Eugénie Pelchat (feu Clément Giroux); son beau-frère Gérard Grenier (Rita Giroux); ses filles: Lise Paqueau et Rita Samson; une grande amie de longue date Mme Cécile Blais et de nombreux neveux et nièces. Remerciement spécial à la résidence Charles-Eugène Couture, Martine et Pierre, le personnel et toutes les résidentes qui ont su lui témoigner leur attachement. Toutes vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à son neveu le Père Jacques Giroux, missionnaire du Sacré-Cœur au Nicaragua. Enveloppes disponibles au salon et à l'église.

Pour renseignements:
 839-8823
 Télécopieur:
 CHSLD Saint-Augustin

CHARTIER
 Lydia



À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 2 décembre 2001, est décédée à l'âge de 92 ans, dame Yvette Giroux, épouse de feu Joseph Bégin. La famille vous accueillera à la résidence funéraire Gilbert & Turgeon 4001 de la Fabrique Lévis (St-David).

le mardi 4 décembre de 19h à 22h, et mercredi, jour des funérailles, à compter de 12h. Le service religieux sera célébré le mercredi 5 décembre à 14h, en l'église St-David et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Paul, Yvette (Eugène Croteau), Richard (Hélène Ruel), Nicole (Régnald Asselin) et Jean-Yves (Lucie Gauvin); ses petits-enfants: Richard et Ghislain Croteau; Pascal, Luc et Chantal Bégin; Eric et Dany Asselin; Carl et Kéven Bégin; ses deux arrière-petits-enfants: Samuel et Cloé; ses belles-sœurs: Jeanne-D'Arc Robitaille (feu Noël-Henri Giroux), Eugénie Pelchat (feu Clément Giroux); son beau-frère Gérard Grenier (Rita Giroux); ses filles: Lise Paqueau et Rita Samson; une grande amie de longue date Mme Cécile Blais et de nombreux neveux et nièces. Remerciement spécial à la résidence Charles-Eugène Couture, Martine et Pierre, le personnel et toutes les résidentes qui ont su lui témoigner leur attachement. Toutes vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à son neveu le Père Jacques Giroux, missionnaire du Sacré-Cœur au Nicaragua. Enveloppes disponibles au salon et à l'église.

Pour renseignements:
 839-8823
 Télécopieur:
 CHSLD Saint-Augustin

LAMBERT
 Auréa Henri

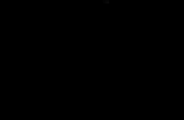


À l'Hôpital Paul Gilbert de Charny, le 3 décembre 2001, à l'âge de 94 ans et 8 mois, est décédée Mme Auréa Henri Lambert, épouse en premières nocces de feu Émile Dostie, en deuxième nocces de feu Gérard Lambert. Elle demeurait autrefois à Joly. La famille recevra les condoléances au sous-sol de l'église.

le mardi 4 décembre de 14h à 16h et de 19h à 22h, jeudi de 12h à 13h50. Le service religieux sera célébré le jeudi 6 décembre 2001 à 10h30 en l'église Saint-Augustin (325, Route 138, Saint-Augustin), où la famille recevra les condoléances à compter de 10h. Elle laisse dans le deuil ses petits-enfants: Jeanne-D'Arc Robitaille (feu Noël-Henri Giroux), Eugénie Pelchat (feu Clément Giroux); son beau-frère Gérard Grenier (Rita Giroux); ses filles: Lise Paqueau et Rita Samson; une grande amie de longue date Mme Cécile Blais et de nombreux neveux et nièces. Remerciement spécial à la résidence Charles-Eugène Couture, Martine et Pierre, le personnel et toutes les résidentes qui ont su lui témoigner leur attachement. Toutes vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à son neveu le Père Jacques Giroux, missionnaire du Sacré-Cœur au Nicaragua. Enveloppes disponibles au salon et à l'église.

Pour renseignements:
 839-8823
 Télécopieur:
 CHSLD Saint-Augustin

CHARTIER
 Lydia



À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 2 décembre 2001, est décédée à l'âge de 92 ans, dame Yvette Giroux, épouse de feu Joseph Bégin. La famille vous accueillera à la résidence funéraire Gilbert & Turgeon 4001 de la Fabrique Lévis (St-David).

le mardi 4 décembre de 19h à 22h, et mercredi, jour des funérailles, à compter de 12h. Le service religieux sera célébré le mercredi 5 décembre à 14h, en l'église St-David et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Paul, Yvette (Eugène Croteau), Richard (Hélène Ruel), Nicole (Régnald Asselin) et Jean-Yves (Lucie Gauvin); ses petits-enfants: Richard et Ghislain Croteau; Pascal, Luc et Chantal Bégin; Eric et Dany Asselin; Carl et Kéven Bégin; ses deux arrière-petits-enfants: Samuel et Cloé; ses belles-sœurs: Jeanne-D'Arc Robitaille (feu Noël-Henri Giroux), Eugénie Pelchat (feu Clément Giroux); son beau-frère Gérard Grenier (Rita Giroux); ses filles: Lise Paqueau et Rita Samson; une grande amie de longue date Mme Cécile Blais et de nombreux neveux et nièces. Remerciement spécial à la résidence Charles-Eugène Couture, Martine et Pierre, le personnel et toutes les résidentes qui ont su lui témoigner leur attachement. Toutes vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à son neveu le Père Jacques Giroux, missionnaire du Sacré-Cœur au Nicaragua. Enveloppes disponibles au salon et à l'église.

Pour renseignements:
 839-8823
 Télécopieur:
 CHSLD Saint-Augustin

qui ont su prendre grand soin d'elle pendant son séjour parmi eux. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par des dons à l'Association des bénévoles du CHSLD Saint-Augustin Inc., 4954, Clément-Loche, au numéro 871-1232 ou par des offrandes de messes.

Pour renseignements:
 871-2372
 Télécopieur:
 871-6965
 Courriel: lasouvenance@lepinecloutier.com

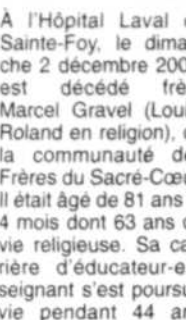
LÉVESQUE
 Roger



À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 2 décembre 2001, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Roger Lévesque, époux en premières nocces de dame Marie-Paule Angers et en secondes nocces de dame Jocelyne Gosselin. Il demeurait à Lévis. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils: Richard (Hélène Courchesne), Serge (Michelle Gagné); ses petits-enfants: Guillaume, Mariane, Marie-Eve et Annie; son frère et ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: feu Gérard (feu Agathe Labrie), Gervaise (feu Jean-Paul Lizotte), feu Yves, feu Gilles (Lucia Fournier), Ernest (Georgette Elieff), feu Marcel (Marie-Paule Turgeon), Germaine (feu Joseph Adams), feu André (Cécile Brousseau), Juliette (Ossée Burger), Colette (Armand Labonté), Réjeane Gosselin (Guy Godbout), Richard Gosselin, Claude Gosselin (Josée Primeau), Lucie Gosselin; ses oncles et tantes ainsi que de nombreux neveux et nièces, autres parents et ami(e)s. La famille tient à remercier bien sincèrement les docteurs Marie-France Vachon et Paul-Eugène Soucy pour leur grand dévouement de même que le personnel du CLSC Desjardins et du 4e étage de l'Unité des soins palliatifs de l'Hôtel-Dieu de Lévis pour leur grande attention. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis, 143, rue Wolfe, Lévis G6V 3Z1. La famille vous accueillera au centre funéraire Gilbert & Turgeon Ltée 5566, rue St-Laurent Lévis 837-4757 télécopieur 837-9317 courriel gilbert@turgeon.qc.ca

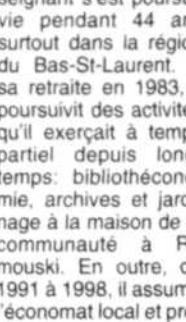
le mardi 4 décembre 2001, à compter de 11h jusqu'à l'eucharistie d'adieu qui sera célébrée au même endroit le mercredi 5 décembre 2001, à 16h30. L'inhumation suivra au cimetière de la communauté. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire.

MORISSET
 Gaby



À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 2 décembre 2001, à l'âge de 70 ans et 4 mois, M. Gabriel (Gaby) Morisset, fils de feu M. Séraphin Morisset et de feu dame Émerentienne Marois, de Rimouski. Époux en premières nocces de feu dame Annette Belzile et en secondes nocces de dame Huguette Marois, il laisse dans le deuil outre son épouse, les enfants de celle-ci: Michel, Daniel (Sylvie Chevrier) et leurs enfants Dany et Simon, de Montréal, ainsi que sa belle-fille Christine Martin, conjointe de son fils, feu André Morisset, et ses petites-filles Suzie et Maude. Il laisse aussi dans le deuil son frère René (de Lévis), ses sœurs Reine (Roger Gagnon, de Québec) et Hélène (de Rimouski), ainsi que plusieurs parents, neveux, nièces et ami(e)s. Les funérailles auront lieu en la cathédrale de Gaspé, le mercredi 5 décembre 2001, à 16h30. La famille recevra les condoléances le mardi, 4 décembre, de 19h à 21h et le mercredi, 5 décembre, de 14h à 16h, à la

PAQUET
 André



À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 2 décembre 2001, à l'âge de 70 ans et 4 mois, M. Gabriel (Gaby) Morisset, fils de feu M. Séraphin Morisset et de feu dame Émerentienne Marois, de Rimouski. Époux en premières nocces de feu dame Annette Belzile et en secondes nocces de dame Huguette Marois, il laisse dans le deuil outre son épouse, les enfants de celle-ci: Michel, Daniel (Sylvie Chevrier) et leurs enfants Dany et Simon, de Montréal, ainsi que sa belle-fille Christine Martin, conjointe de son fils, feu André Morisset, et ses petites-filles Suzie et Maude. Il laisse aussi dans le deuil son frère René (de Lévis), ses sœurs Reine (Roger Gagnon, de Québec) et Hélène (de Rimouski), ainsi que plusieurs parents, neveux, nièces et ami(e)s. Les funérailles auront lieu en la cathédrale de Gaspé, le mercredi 5 décembre 2001, à 16h30. La famille recevra les condoléances le mardi, 4 décembre, de 19h à 21h et le mercredi, 5 décembre, de 14h à 16h, à la

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

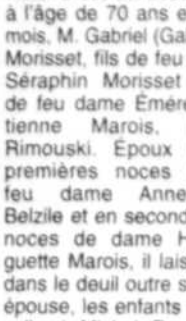
REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

MORISSET
 Gaby



À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 2 décembre 2001, à l'âge de 70 ans et 4 mois, M. Gabriel (Gaby) Morisset, fils de feu M. Séraphin Morisset et de feu dame Émerentienne Marois, de Rimouski. Époux en premières nocces de feu dame Annette Belzile et en secondes nocces de dame Huguette Marois, il laisse dans le deuil outre son épouse, les enfants de celle-ci: Michel, Daniel (Sylvie Chevrier) et leurs enfants Dany et Simon, de Montréal, ainsi que sa belle-fille Christine Martin, conjointe de son fils, feu André Morisset, et ses petites-filles Suzie et Maude. Il laisse aussi dans le deuil son frère René (de Lévis), ses sœurs Reine (Roger Gagnon, de Québec) et Hélène (de Rimouski), ainsi que plusieurs parents, neveux, nièces et ami(e)s. Les funérailles auront lieu en la cathédrale de Gaspé, le mercredi 5 décembre 2001, à 16h30. La famille recevra les condoléances le mardi, 4 décembre, de 19h à 21h et le mercredi, 5 décembre, de 14h à 16h, à la

PAQUET
 André



À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 2 décembre 2001, à l'âge de 70 ans et 4 mois, M. Gabriel (Gaby) Morisset, fils de feu M. Séraphin Morisset et de feu dame Émerentienne Marois, de Rimouski. Époux en premières nocces de feu dame Annette Belzile et en secondes nocces de dame Huguette Marois, il laisse dans le deuil outre son épouse, les enfants de celle-ci: Michel, Daniel (Sylvie Chevrier) et leurs enfants Dany et Simon, de Montréal, ainsi que sa belle-fille Christine Martin, conjointe de son fils, feu André Morisset, et ses petites-filles Suzie et Maude. Il laisse aussi dans le deuil son frère René (de Lévis), ses sœurs Reine (Roger Gagnon, de Québec) et Hélène (de Rimouski), ainsi que plusieurs parents, neveux, nièces et ami(e)s. Les funérailles auront lieu en la cathédrale de Gaspé, le mercredi 5 décembre 2001, à 16h30. La famille recevra les condoléances le mardi, 4 décembre, de 19h à 21h et le mercredi, 5 décembre, de 14h à 16h, à la

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

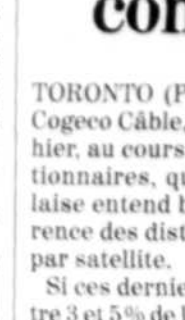
REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

REMERCIEMENTS
 Au Saint-Esprit pour l'aide obtenue avec promesse de faire publier.

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite



COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

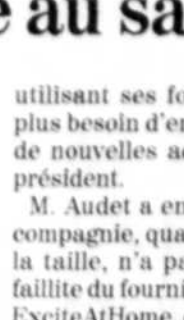
COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite



COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

COGECO CÂBLE
 veut faire concurrence au satellite

BOIS D'ŒUVRE Une entente après le Nouvel An, espère Pettigrew

MONTREAL (Reuters) — Le Canada est confiant qu'un accord avec les États-Unis sur le dossier du bois d'œuvre pourrait être conclu au début de l'an prochain, a déclaré hier le ministre canadien du Commerce international, Pierre Pettigrew.

« Nous pourrions avoir les paramètres d'un accord avant Noël, sachant de quel côté nous allons, et cela prendra probablement des négociations additionnelles pour finaliser l'ensemble de la chose durant les premières semaines de l'année prochaine », a-t-il dit lors d'un point de presse à Montréal.

« Il vaut mieux prendre quelques semaines de plus pour avoir une bonne entente qui va durer. »

Des représentants des deux pays devaient poursuivre les discussions à Washington hier afin de trouver une solution au différend commercial qui a éclaté en avril dernier après l'expiration d'un accord de cinq ans limitant la quantité d'exportations canadiennes de bois d'œuvre exempté de droits de douane.

Le ministre Pettigrew a par ailleurs nié que le front commun présenté contre le Canada face aux États-Unis s'était effrité.

Il est normal, selon le ministre, que des provinces discutent individuellement avec les États-Unis puisque les régimes forestiers varient d'une province à l'autre.

« Nous sommes tous exactement sur la même longueur d'ondes, mais il y a des éléments spécifiques vu la nature même de la bête », a affirmé le ministre.

« Personne ne négocie dans le dos d'un autre, a-t-il ajouté. Quand la Colombie-Britannique est au bâton, le Québec est là comme observateur, et quand le Québec est au bâton, la Colombie-Britannique est là comme observateur. Depuis le printemps dernier, Washington a imposé des droits compensatoires et des droits antidumping totalisant 32 % sur les exportations canadiennes, qui représentent environ 10 milliards \$ par année.

Les producteurs américains se plaignent qu'Ottawa subventionne injustement les producteurs canadiens par le biais de faibles droits de coupe exigés pour l'abattage des arbres sur les terres publiques.

Le Canada rejette ces allégations, mais a néanmoins accepté de discuter des façons de modifier ses pratiques forestières afin de répondre à certaines doléances américaines. Des centaines d'emplois ont été sacrifiés dans les scieries canadiennes au cours des derniers mois en raison des droits punitifs imposés par les États-Unis, qui rendent les

Air Canada s'entend avec ses pilotes

MONTREAL (PC) — Le transporteur Air Canada a conclu une entente avec le syndicat de ses pilotes concernant des mesures de réduction des coûts qui permettront d'éviter des mises à pied.

Ces mesures, qui devront être approuvées par les pilotes, comprennent le partage de travail obligatoire, la réduction volontaire des programmes de vols et un régime spécial d'incitation à la retraite par indemnités de départ.

« En plus d'éliminer les 170 mises en disponibilité prévues, ces programmes devraient permettre à la société de faire des économies importantes de manière à respecter son objectif de réduire sans tarder ses frais de main-d'œuvre », a précisé la direction d'Air Canada par voie de communiqué, hier.

Le programme de partage de travail obligerait notamment deux pilotes à partager un poste et un seul salaire.

L'entente entrera en vigueur le 1^{er} janvier si elle est ratifiée par les 3225 pilotes membres de l'Association des pilotes d'Air Canada. Elle doit s'appliquer pendant une année, avec possibilité de prolongation pour six mois.

Air Canada a fait part la semaine dernière d'une perte nette de 598 millions \$ pour le trimestre comprenant les mois de juillet, d'août et de septembre. Des ententes semblables ont déjà été conclues avec les syndicats qui représentent les agents de bord, les préposés aux ventes et au service à la clientèle ainsi que les machinistes.

Un sourire de 49,9 ¢ le litre !



Le litre d'essence est passé sous la barre magique des 50 cents le litre hier, à Winnipeg. De quoi provoquer un sourire chez les automobilistes comme Dezroy Cameron (PC)

Alcoa veut négocier avec Terre-Neuve le projet de la rivière Churchill

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Le géant de l'aluminium Alcoa serait disposé à poursuivre les négociations avec le gouvernement terre-neuvien concernant le développement d'un projet hydroélectrique sur la basse Churchill, a déclaré lundi le ministre de l'Énergie de cette province.

Selon Lloyd Matthews, une étude de faisabilité réalisée par Alcoa aurait convaincu la direction du plus important producteur d'aluminium au monde de la nécessité de poursuivre les discussions. Le ministre n'a toutefois pas voulu révéler les détails de cette étude.

« Nous sommes en train d'analyser les informations et d'identifier les points qui devront être

éclaircis avec Alcoa », a dit le ministre Matthews devant les membres de l'assemblée législative de Terre-Neuve.

Alcoa a fait part en juillet dernier au gouvernement terre-neuvien de son intérêt pour un projet de construction de centrales hydroélectriques dans la partie la plus en amont de la rivière Churchill.

Un premier projet ambitieux de 12 milliards \$ avait été annoncé par les premiers ministres Brian Tobin, de Terre-Neuve, et Lucien Bouchard, du Québec, en 1998. Toutefois, le gouvernement terre-neuvien avait indiqué, l'an dernier, qu'il était à la recherche d'un nouveau partenaire pour réaliser ce projet.

L'Argentine au bord de la banqueroute

WASHINGTON, (AFP) — Plusieurs agences de notation financière ont considéré lundi que l'Argentine était en situation de défaut virtuel sur sa dette et le FMI a décidé de rappeler son chef de mission à Buenos Aires, pour être informé des derniers développements dans ce pays.

L'agence de notation financière Fitch a abaissé temporairement la note de la dette de l'Argentine de « C » à « DDD », ce qui équivaut à un défaut de paiement, a-t-elle annoncé.

Standard and Poor's a de son côté attribué la note « SD », pour « défaut sélectif », aux notes des provinces argentines de Mendoza et de Buenos Aires et à plusieurs banques argentines. Ces décisions font suite aux modalités de l'échange de titres de la dette argentine annoncées en fin de semaine et aux mesures de contrôle des mouvements de capitaux prises cette fin de semaine.

Le chef de la mission du Fonds monétaire international en Argentine, en proie à une récession depuis quatre ans, le Chilien Thomas Reichmann, va regagner Washington mardi, a indiqué un porte-parole du FMI.

Depuis ce week-end, les Argentins ne peuvent plus quitter le territoire avec plus de 1000 dollars et les contrevenants risquent la prison. Les titulaires de comptes bancaires argentins ne peuvent plus retirer que 250 pesos (autant de dollars) par semaine. Ils peuvent continuer normalement les opérations par chèques ou par cartes de crédit.

Ces mesures visent à enrayer les fuites de capitaux, alors que les investisseurs craignent une dévaluation de facto dans le cas où l'Argentine déciderait d'abandonner sa politique de taux de change peso-dollar de un pour un. La décision de placer l'Argentine en situation de défaut provient du fait que les détenteurs de titres de la dette publique ont dû accepter des titres servant un taux d'intérêt inférieur en échange de ceux qu'ils détenaient déjà.

L'Argentine attend du FMI le versement d'une tranche de 1,264 milliard de dollars, faisant partie du plan plus important de soutien de 8 milliards de dollars annoncé en septembre. Mais ce versement est conditionné à l'observation de critères stricts pour ramener le déficit budgétaire à zéro, comme prévu dans le programme économique de Domingo Cavallo. La dette publique argentine dépasse actuellement 130 milliards de dollars.



imaginez un cadeau qui vous permet
d'être partout, tout le temps

Message reçu. Joyeux courriels tout le monde.

Quel cadeau vous offre les courriels, la messagerie texte bidirectionnelle, la possibilité de gérer votre emploi du temps et l'accès Internet de presque partout dans le monde ? Voici l'organisateur sans fil BlackBerry : un très gros cadeau qui tient dans le creux de la main.

Pour le temps des fêtes, obtenez 50 % de rabais pour trois mois* sur le forfait de messagerie illimitée.

BLACKBERRY



BLACKBERRY[®]
100\$
de rabais sur tout
forfait de deux ans**

CONSULTEZ LE WWW.ROGERS.COM/SANS-FIL, COMPOSEZ LE 1 800 IMAGINE OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS[®] AT&T[®] PARTICIPANTS.

ROGERS[®] AT&T[®]
COMMUNICATIONS SANS FIL

RadioShack.

LA CABINE
TÉLÉPHONIQUE

FUTURE SHOP

* Offre valide jusqu'au 31 décembre 2001 sur toute nouvelle entente d'un an ou deux. Le rabais de 50 % est applicable à toute nouvelle activation du forfait de messagerie Élite à 50 \$ par mois pour les trois premiers mois. Vous recevrez un crédit sur la facture correspondant à un rabais de 25 \$. ** Vous recevrez un crédit sur la facture correspondant à un rabais de 100 \$. Applicable à toute nouvelle entente de deux ans seulement, pour les forfaits de 25 \$ ou plus par mois. Ces appareils ne sont pas offerts dans tous les magasins. Le service est limité aux zones desservies. Les marques, images et symboles associés aux familles de produits RIM et BlackBerry, incluant « Toujours en service, toujours connecté », sont la propriété exclusive de Research In Motion et sont utilisés avec permission. Rogers Communications Inc. Utilisé sous licence. AT&T Corp. Utilisé sous licence.

ROGERS[®] AT&T[®]

QUÉBEC

2700, rue Jean-Perrin
Bureau 101
(418) 843-0000

Galerie de la Capitale
(418) 628-0888

Fleur de Lys
(418) 266-1333

SAINTE-FOY

3062, ch. des Quatre-Bourgeois
(418) 651-1423

Place Laurier
(418) 659-2132

CHARLESBOURG

6780, 1^{re} Avenue
(418) 622-3689

CHICOUTIMI

Place du Royaume
(418) 690-3155

LÉVIS

50, route du Président-Kennedy
Local 114
(418) 835-8383

ROGERS[®] AT&T[®]
AGENT AUTORISÉ

LAUBERTÉ ÉLECTRONIQUE

1007, rue Fontaine
Saint-Jean-Christophe
(418) 839-4328

INFORMATIQUE MERCIER INC.

4750, boul. Hamel
Québec
(418) 871-7022

1015, rue de Nemours
Charlesbourg
(418) 628-3330

2480, chemin Sainte-Foy
Local 25
Sainte-Foy
(418) 266-2133